

les jusqu'au sein de la Congrégation a paru exorbitante à des libéraux eux-mêmes; elle a ébranlé la foi et la confiance de beaucoup d'âmes faibles, et fait gémir amèrement un grand nombre d'excellents chrétiens. Et il est impossible de jeter maintenant le voile de l'obscurité ou de l'excuse, aux yeux de la population, sur ces faits qui sont devenus éclatants comme le soleil. L'honneur du St-Siège est, en vérité, très gravement compromis, et demande à être relevé parmi nous par une enquête toute spéciale.

Telle est la vérité sur la portée des jugements *ex parte* provoqués par les Seigneurs Paquet et Zitelli, et l'effet déplorable de leur ingérence dans les tribunaux romains.

VII

CONCLUSION.

Si ces misères devaient continuer, il est certain que la foi des fidèles et la confiance si entière du clergé dans les actes du St-Siège en recevraient un terrible échec; que les intérêts de l'Église ici seraient bientôt abandonnés ou sacrifiés par découragement, comme le disent ses plus dévoués défenseurs; et que le petit peuple canadien, si religieux qu'il soit encore, deviendrait avant peu la proie de la révolution et des sociétés secrètes.

Mais le Souverain Pontife, malgré ses innombrables occupations, assisté de Vos Eminences et vraiment éclairé par l'étude de nos questions, trouvera le moyen de mettre un terme aux intrigues, très préjudiciables au salut des âmes, qui se nouent autour de la Propagande; et il finira par reconnaître l'entière vérité de nos avertissements et la justesse de nos plaintes.

Lorsque le mal aura été constaté, et notre véritable situation bien comprise, le St-Siège n'aura plus guère qu'à imposer une direction vigoureuse à l'Épiscopat dans le sens du maintien et de la défense des droits de l'Église: et la paix sera rétablie. Nous rentrerons dans la voie où marchaient nos pères, et nous conserverons avec bonheur l'héritage de foi et de prospérité qu'ils nous avaient laissé.